



Mutuellisme et mutualisme *La solidarité par la coopération*

Synthèse par Bruno Benoît

Ces deux mouvements refusent l'assistance, démarche traditionnelle des œuvres caritatives de la bourgeoisie, et, à la place, proposent, pour résoudre les difficultés du travail, de la maladie ou de l'âge, de nouvelles formes de solidarité dans le monde du travail. Le mutuellisme appartient aux débuts de l'ère industrielle dix-neuviémiste et relève du mouvement associatif, tandis que le mutualisme s'inscrit dans un mouvement d'institutionnalisation républicaine du phénomène d'entraide. Si cette solidarité entre travailleurs, qui a pour but de faire face aux aléas d'une vie professionnelle, est bien contemporaine de l'industrialisation de la France, à Lyon, ce mouvement connaît une réelle ampleur, car cette ville regroupe très tôt, du fait de la mono activité de la soie, puis de la diversification industrielle dans le dernier tiers du XIXe siècle, une forte concentration de main d'œuvre ouvrière.

Le mutuellisme, de la solidarité à l'engagement politique

Les sociétés mutuellistes regroupent des ouvriers qui, contre une cotisation mensuelle, reçoivent des secours en cas de maladie, de chômage ou lors de leur vieillesse. Nées dans la Fabrique lyonnaise des tissus de soie, ces sociétés essaient dans tous les secteurs, de la verrerie à la batellerie, de la mine à la filature et ce dans toutes les villes de la région. Un des pères fondateurs du mutuellisme lyonnais est Pierre Charnier. Ce canut, chef d'atelier républicain et saint-simonien, crée en 1827 une *Société de surveillance et d'indications mutuelles* qui a pour but de redonner à l'ouvrier sa dignité. Il n'est pas le seul à cette époque à animer une telle structure, puisqu'il existe également la société du *Devoir mutuel*.

Les conditions d'accès à ces sociétés mutuelles, qui s'inscrivent dans une ancienne tradition d'assistance, pratiquée sur le modèle des confréries, réclament, outre une cotisation, une probité irréprochable, des comportements dignes excluant le libertinage, l'ivrognerie et la brutalité. Il y a bien dans cette démarche mutuelliste une volonté de moralisation du monde du travail. De ce fait, le mutuellisme peut être soutenu par les patrons qui y voient un moyen d'encadrement du monde ouvrier, donc de paix sociale, quitte à y ajouter des références religieuses. Cependant, ces sociétés de secours mutuels, celle de Pierre Charnier en tête, participent à la révolte des canuts de 1831, témoignant ainsi de leur volonté, non pas de collaborer avec le patronat, mais de participer à l'amélioration du monde ouvrier quitte à descendre dans la rue. Après l'échec des insurrections de 1831 et de 1834, les mutuellistes recourent au Conseil des Prud'hommes, institué en 1806 par Napoléon, pour défendre le monde du travail, en particulier les canuts de Lyon.

Après le coup d'Etat de 1851, le mutuellisme est placé sous surveillance, car il apparaît aux yeux du pouvoir bonapartiste comme un pôle de résistance républicaine. Est-ce la référence au passé qui pousse de nombreuses sociétés mutuelles lyonnaises sur les chemins de la

contestation ou de la grève ? Il est vrai que les sociétés mutuelles sont à la pointe du combat ouvrier et donc de la naissance du syndicalisme. En 1861, les typographes de la ville de Lyon se dotent d'une caisse annexe à leur mutuelle pour mener à bien des actions revendicatives. Ce modèle se généralise et à la fin de l'Empire, l'ensemble des métiers dispose d'une caisse de résistance au sein de leurs sociétés de secours mutuel.

Le mutualisme ou la République solidaire

En 1871, avec l'établissement de la IIIe République, le mutuellisme devient mutualisme. L'institution a remplacé l'individu. En effet, un Comité général est fondé regroupant toutes les sociétés de secours mutuels et est désormais présidé par un notable républicain libéral Paul Rougier. Ce Comité n'hésite pas à réclamer une modification du régime légal de la mutualité. C'est à la loi de définir les modalités de la solidarité dans le monde du travail. Il n'est donc pas étonnant que ce soit à Lyon que se tienne en 1883, sous la présidence d'Auguste Bleton, un ancien ouvrier devenu une personnalité de la mutualité lyonnaise, le 1^{er} congrès national qui marque l'étroite relation existant entre mutualité et républicanisme. Les relais de la républicanisation de la mutualité sont assurés par les réseaux républicains d'action laïque et d'hygiène, mais aussi par un journal, *Le Mutualiste lyonnais*. Les services offerts se multiplient avec l'accès aux bains, l'assurance aux invalides, les soins maternels et l'installation de pharmacies avec le soutien de la nouvelle Union mutualiste du Rhône, fondée en 1901. La dynamique mutualiste est donc amorcée, puisqu'au début du XXe siècle, près de 300 sociétés mutualistes, regroupant plus de 50000 personnes dont plus de 10000 femmes, sont recensées. Ce mutualisme trouve en la personne du radical Herriot, élu maire de Lyon en 1905, un relais formidable. La synergie entre mutualité et municipalité atteint alors son acmé. En effet, les sociétés mutualistes ne participent-elles pas à la fondation d'un office municipal du travail et le maire, quant à lui, ne construit-il pas pour la mutualité lyonnaise un palais inauguré en 1914 par le président de la République Raymond Poincaré !

Lors des débuts de l'industrialisation, face aux difficultés passagères ou permanentes de la vie et du travail, le mutuellisme et le mutualisme sont des institutions de solidarité dont les critères ne sont pas exclusivement la rentabilité ou la quête du profit. C'est en cela que le mutualisme a encore sa place aujourd'hui, car notre société n'a pas du tout éradiqué les inégalités sociales.

Bibliographie : *Lyon, l'humaniste. Depuis toujours une ville de foi et de révoltes,* Autrement, 2004, 230 p.